



Osny, le 2 février 2024

Madame, Monsieur et cher(e) collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, salle Christian Gourmelen le **jeudi 8 février à 20h** et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

ORDRE DU JOUR :

I/ Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 14 décembre 2023.

II/ Délibérations.

FINANCES :

1. Débat d'orientations budgétaires 2024.

M. CAILLAUD

RESSOURCES HUMAINES :

2. Créations et suppressions d'emploi.

Mme ROBERT

SPORTS :

3. Foulées Osnysoises – Modification des droits d'inscription.

M. BOUBERKA

PETITE ENFANCE :

4. Avenant à la convention de partenariat avec la crèche Baby-Loup à Conflans-Sainte-Honorine –
Modification tarifaire.

Mme PRIEZ

SANS DEBAT :

5. AFFAIRES GENERALES : Décisions du Maire.

III/ Questions et informations diverses.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et cher(e) collègue, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire,


Jean-Michel LEVESQUE